

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19: Fabian Maingain (DéFi), échevin des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, confirme la réouverture de tous les marchés de moins 50 emplacements dès cette semaine.

Le Collège de la Ville de Bruxelles a confirmé ce lundi matin la réouverture des marchés de moins de 50 emplacements dès cette semaine.

Cela concerne :

- Les marchés Anneessens dès ce mardi 19 mai,
- Le marché bio de la place Sainte Catherine ce mercredi 20 mai,
- Les marchés Peter Benoit et rue de Wand ce vendredi 22 mai,
- Le marché place Sainte Catherine dès ce samedi 23 mai.

Pour chaque marché, la Ville prévoit un dispositif de vérification du nombre de clients, un sens unique de flux avec une entrée et sortie séparée et la mise à disposition de gel pour permettre l'hygiène des mains.

En outre, pour aider les maraîchers à respecter les consignes fédérales, le dispositif "restart pack" sera étendu aux marchés, afin de permettre à chaque marchand de disposer de masques pour ses employés et de gel sur chaque étal.

L'Echevin des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles Fabian Maingain s'est entretenu ce week-end avec les échevins du commerce de plusieurs communes dont Elke Roex d'Anderlecht, Amet Gjanaj de Molenbeek, Lorraine de Fierlant de Schaerbeek par visioconférence. L'occasion pour les édiles communaux d'échanger sur les dispositions à prendre pour permettre la réouverture des marchés des moins de 50 emplacements dès cette semaine dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire.

Les échevins ont également échangé sur les possibilités de réouverture dans un second temps des marchés de plus de 50 emplacements. Pour les élus communaux, "la limitation fixée à 50 stands pour la réouverture des marchés ne doit pas rimer avec discrimination".

Dans ce sens, les échevins du commerces se réuniront à nouveau cette semaine pour préparer la réouverture des grands marchés dans les prochaines semaines.

Concernant le célèbre marché du Jeu de Balle, l'échevin amarante comprend la colère des marchands :

“Suite à l'arrêté ministériel de la semaine dernière interdisant spécifiquement les brocantes et marchés au puce, il n'y a pas de solution possible actuellement pour le Marché du jeu de balle. En interdisant celui-ci, outre la discrimination avec l'ensemble des commerces non essentiels, le Fédéral met à mal toute la reprise économique d'un quartier dont le marché est le coeur battant. De plus, la reprise économique de l'horeca dépendra également de la tenue de ce marché, il est impératif de trouver une solution avant le 8 juin 2020” exhorte l'élu amarante

Afin de palier à ce coup dur, une action de promotion et de redécouverte du quartier en collaboration avec les commerçants marolliens est en cours, elle aura pour objectif de faire rayonner les milles richesses de ce quartier. Toutefois, il est décevant de voir que le fédéral porte un sentiment de défiance envers la capacité de bonne organisation de ses pouvoirs communaux qui pourtant depuis le début de la crise ont démontré leur efficacité dans la gestion de la crise souvent en palliant les lacunes d'autres pouvoirs, s'indigne Fabian Maingain.

Contact Presse : Valérie Cornelis - valerie.cornelis@brucity.be - +32 490 14 12 59

Aurore Borrens - aurore.borrens@brucity.be